

Parc de la Poudrière

N°14 - 2^{ème} semestre 2014
nouvelle série



L'AUTOMNE À LA POUDRIÈRE



• *Grand Paris
express. P2-5*

• *CORIF : découvrir
l'ornithologie P6-7*

• *La cité-jardin à
l'honneur. P12*

Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 3

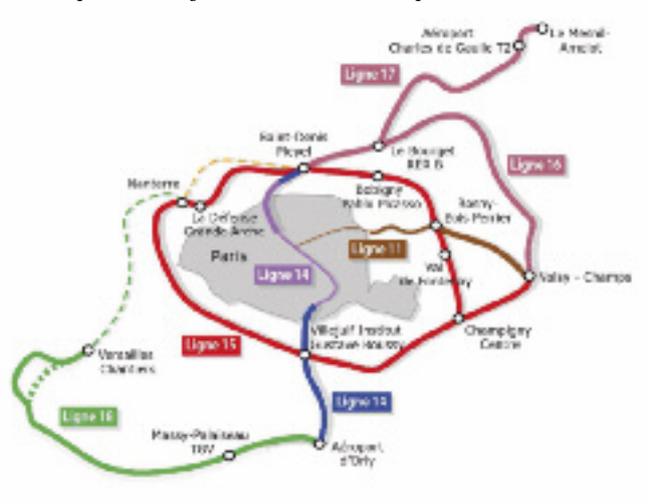
EDITO : le Grand Paris Express

l'enquête publique commence

Les projets du Grand Paris vont se concrétiser pour le grand public, à commencer par celui du Grand Paris Express dont l'arrêt d'ouverture d'enquête publique a été pris le 12 septembre. Sont concernés le prolongement de la ligne 14 au nord (Mairie de Saint-Ouen - Saint-Denis Pleyel) et la mise en service des lignes 16 et 17 sud (Saint-Denis Pleyel - Noisy-Champs). Notre département est particulièrement impacté puisque 4 nouvelles gares seront construites sur son territoire (Aulnay, Sevrans-Beaudottes, Sevrans-Livry et Clichy-Montfermeil). Si ce nouveau réseau doit permettre de désenclaver certains quartiers et de réduire notablement les temps de transport, il ne faudrait pas pour autant perdre de vue les nuisances engendrées par les travaux de construction de ces nouvelles lignes et des opérations d'urbanisation qui seront réalisées dans un périmètre de 800 mètres autour des nouvelles

gares, mais aussi les problèmes inhérents à la phase d'exploitation de ce super métro (nuisances, sécurité, fiabilité ...). Pour cela je vous engage vivement à participer à l'enquête publique qui sera clôturée le 24 novembre (consultation du dossier dans les 19 lieux prévus à cet effet, participer à l'une des 4 réunions publiques, donner votre avis lors des permanences des commissaires-enquêteurs). Une réunion d'information (la quatrième) est prévue à Sevrans le 20 novembre 2014 à 20h à la salle des fêtes.

Le tracé prévu des lignes du Grand Paris Express



Vous pouvez consulter le site dédié à l'enquête publique : www.enquetepubliquelignes14-16-17.fr

et prendre connaissance de l'avis de l'autorité environnementale :

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/140528_Grand_Paris_Express_L14-16-17_-_avis_delibere_cle7a16f4.pdf

Ce journal vous plaît, vous souhaitez continuer à le recevoir et ainsi soutenir l'action de l'Association ? Adhérez avec le coupon ci-contre. Vous recevrez en plus le bulletin trimestriel des adhérents. N'oubliez pas notre site :

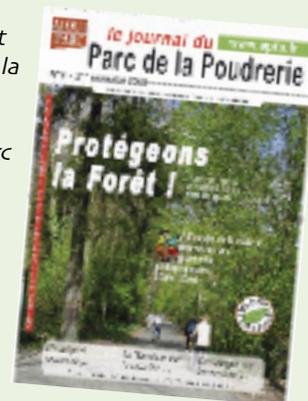
www.apfp.fr

À propos des Amis du Parc...

Promeneurs, cyclistes, sportifs, familles, vous fréquentez régulièrement ou de temps en temps le Parc National Forestier de la Poudrière de Sevrans-Livry : sachez qu'une Association composée de bénévoles, «Les Amis du Parc de la Poudrière» s'est investie notamment dans les Rencontres de la Poudrière, au Musée des Poudres et dans différentes commissions dont la Découverte de la Nature. Elle accueille chaque année dans le Parc de nombreuses classes, le but étant de communiquer aux enfants les richesses de ce dernier : faune (oiseaux, mammifères), flore (fleurs, arbres) mares et monuments (ce qu'il en reste). D'autres commissions dont l'astronomie et la photo fonctionnent également.

Cette association a été créée par d'anciens poudriers en mai 1980 (loi 1901). Ces derniers tenaient à conserver le patrimoine historique architectural et culturel de la Poudrière qui a fonctionné de 1873 à 1973. D'ailleurs cela a permis le classement du Parc en 1994 au titre des sites remarquables.

Nous sommes environ 200 adhérents. Pour conserver ce lieu de détente et de culture, cher à tous et afin de renforcer notre action, venez nous rejoindre.



au sommaire de ce numéro...

14

- P.2,3 : édito, on en parle
- P.4 : geneviève alberghini, un long chemin
- P.5 : paris metropole, grand paris
- P.6,7 : corif : découvrir l'ornithologie
- P.8 : ouverture de la tussion reportée
- P.9 : logements de fonctions de l'ancienne poudrière, 2 gestes pour l'environnement
- P.10,11 : les oiseaux du parc, l'ortie
- P.12 : la cité jardin à l'honneur

Journal d'information des Amis du Parc Forestier de la Poudrière. Pour nous écrire : Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours. Tél : 01 48 60 28 58. Courriel : contact@apfp.fr. Site internet : www.apfp.fr. Semestriel octobre 2014. Directeur de publication : Michel Glévarec. Réalisation technique : Marc Moulin. Relecture : André Petit. Photographies : Les Amis du Parc sauf mention contraire. Imprimerie : Pesch, 100 avenue du Gal Lederc 93500 Pantin. N° ISSN : 1964-8073. Dépôt légal 10/2014. Tirage de ce



Papier 100% recyclé
Encres végétales

numéro : 5000 ex. Atout Parc est distribué gratuitement. Ne pas jeter sur la voie publique. Le numéro 15 (nouvelle série) paraîtra en avril 2015. Ont participé à ce journal : Arlette BORDY, Bernadette FADHUILE, Lucille BOURGEOIS, Daniel DELMON, Pierre GUYTARD, Yvon KERGOAT, Jacques DUFOUR, Francis REDON, Michel GLEVARÉC, F. LASSERRE. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.





Le Parc de la Poudrerie pratique !

Le Parc est un site classé ouvert gratuitement tous les jours aux

horaires indiqués ci-dessous. Vous y trouverez une buvette près de l'entrée Burlot. Sa superficie est de 137 Ha. Il est situé sur les communes de Sevrans, Villepinte, Livry Gargan

et Vaujours et géré par le département de Seine Saint Denis mais appartient au Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement

durables. L'association composée exclusivement de bénévoles y assure des activités ludiques et pédagogiques.

Pour appeler les gardes : 06 89 10 17 36

Ouverture : de 8h00 à 18h45 en automne et printemps, jusqu'à 17h45 en hiver et 19h45 en été

On en parle,

Les subventions publiques ne vont pas uniquement aux énergies propres.

Selon les résultats d'une étude publiée par la Commission européenne le 13 octobre, portant sur les coûts de l'énergie et les subventions dans le secteur parmi les 28 Etats membres, les sources d'énergie conventionnelles bénéficient toujours d'un soutien fort de la part des Etats membres. Parmi ces sources d'énergie, le charbon est le premier poste pour les aides d'Etats en 2012, avec 10,1 milliards d'euros, suivi du nucléaire (7 milliards d'euros) et le

gaz naturel (environ 5,2 milliards d'euros). Une grande partie du soutien étatique en 2012 est également allé aux énergies renouvelables, en premier lieu à l'énergie solaire (14,7 milliards d'euros) et éolienne (10,1 milliards d'euros), suivie par la biomasse (8,3 milliards d'euros) et enfin à l'énergie hydraulique (5,2 milliards d'euros).

Strasbourg élue capitale française de la biodiversité 2014
Pour cette cinquième édition du concours organisé par l'agence régionale pour la biodiversité en Ile-de-France Natureparif, la ville de Strasbourg (Bas-Rhin) est la nouvelle capitale française de la biodiversité pour 2014. Ce concours national récompense depuis 2010 les collectivités locales qui s'engagent dans la préservation de la biodiversité. Le thème choisi en 2014 était «Agriculture urbaine, périurbaine et biodiversité»
Le jury a félicité la stratégie déployée par la ville de Strasbourg «pour devenir

une ville nourricière dans une démarche collégiale impliquant les associations et habitants», a indiqué Natureparif. Strasbourg a présenté un «panel d'actions» comme le parc naturel urbain, des potagers urbains collectifs, le soutien aux circuits-courts, des modes de culture alternatifs ou la reconversion de parcelles agricoles intensives en bio. Strasbourg est également lauréate du titre dans la catégorie «grande ville».

source ; www.actu-environnement.com

Pour recevoir le journal du Parc de la Poudrerie et le bulletin des adhérents,

bulletin d'adhésion

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ Profession : _____

email : _____ demande à adhérer à l'association "LES AMIS DU PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE" • Je joins mon règlement d'un montant de _____€ (adhérent : 20€, retraité, chômeur, étudiant : 10€, bienfaiteur : 40€). Chèque à l'ordre des Amis du Parc forestier. > Mes disponibilités me permettent de participer à l'organisation des expositions, manifestations diverses, au fonctionnement des commissions : oui* non*. Je souhaite participer aux activités de la commission : Découverte de la Nature*, Défense du Parc et des usagers*, Musée et patrimoine historique*, Astronomie*, Photo-vidéo*. (*rayer la mention inutile.)

Fait le : _____ à : _____

Signature (pour les mineurs, cadre ci-contre à remplir obligatoirement)

Je soussigné _____ autorise _____ (mineur) à adhérer à l'association des Amis du Parc et à participer à toutes les activités organisées par celle ci.

Bulletin d'adhésion à envoyer au siège social de l'association : Les Amis du Parc Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours. Vous recevrez alors deux fois par an le journal «Atout Parc» ainsi que le bulletin des adhérents. Les informations sont exclusivement destinées à l'association. Les réponses sont obligatoires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" de janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Geneviève ALBERGHINI, un long chemin avec Les Amis du Parc

*Très souvent aujourd'hui,
dans les associations on
évoque avec nostalgie le*



*bénévolat, cette denrée rare
qui inexorablement dispa-
raît de notre société laissant
la place à la société de
consommation... Un prési-
dent d'association de notre
département avait ce mot
pour définir cette forme de
volontariat : «le bénévolat
c'est le dernier rempart de
la Liberté». Certes, cela
peut faire sourire mais ce
n'est pas tout à fait faux !
Geneviève ALBERGHINI qui
nous a quittés le 24 sep-
tembre 2014 était le type
même de la bénévole.
Membre fondatrice de l'as-*

*sociation SENTIERS ARS de
Sevrans en 1984.*

*Administratrice durant de
longues années, elle occupa
plusieurs années les postes
de secrétaire adjointe et
secrétaire. Au sein de SEN-
TIERS ARS elle a marqué sa
présence d'abord comme
organisatrice puis comme
participante active en s'in-
vestissant dans des actions
diverses : le premier TELE-
THON en 1987 ; les randon-
nées des 1000 mômes du
Secours Populaire ;
l'Association P.A.S. -
Prévenir Aider S'entendre.*

*Dans les années 1990, tout
naturellement, elle rejoignit
les AMIS DU PARC FORES-
TIER DE LA POUDRERIE
pour défendre ce magni-
fique parc, bien malmené et
délaisse à cette époque.*

*Adhérente active elle fut de
nombreuses aventures. En
2001 elle sera du groupe de
fondateurs d'A.F.L.O. –Au
Fil de L'Ourcq– association
pour la mise en valeur du
patrimoine naturel, histo-
rique et culturel du canal de
l'Ourcq et de ses affluents.
Un peu plus tard, membre
de la commission Nature,
elle répondra présente
lorsque l'APFP, proposera
au public, en partenariat
avec l'A.E.V. quelques*

*actions parmi d'autres dont
le but était la reconnais-
sance de la Poudrerie comme
territoire d'excellence :*

- les Journées naturalistes Jean-Henri Fabre,
- La saison culturelle de la Poudrerie,
- «Entre culture et nature»,
- Gouts et couleurs d'automne.

*Adeptes des randonnées
Découverte et Patrimoine,
on ne peut pas évoquer
Geneviève sans parler de
«son» Montreuil qu'elle
aimait nous faire découvrir
en évoquant l'histoire de
ses parents, son père venu
d'Italie qui respectait tant la
France, sa mère et son
enfance dans ce vieux quar-
tier autour de l'église Saint
Pierre-Saint Paul qu'elle
disait être l'une des plus
belles églises de la région...
Alors que tant d'autres don-
nent une image négative de
notre département,
Geneviève n'avait de cesse
d'en montrer les images
positives notamment auprès
des enfants lorsqu'elle don-
nait un "coup de main" aux
classes découverte.
Merci Geneviève pour ses
belles années d'amitié,
pour le temps «donné»,
pour les bons moments pas-
sés ensemble.*

CORIF : découvrir l'ornithologie

Le CORIF dont le but est d'observer, reconnaître, étudier et protéger les oiseaux d'Île de France propose depuis peu des formations tout public en ce sens. En voici une présentation.



T'as de grands yeux, tu sais ! Parmi les limicoles, il y a les charadriidés et les scolopacidés. Les limicoles se nourrissent en général dans la vase. Ou sur la vase. Ce qui est le cas des charadriidés qui attrapent de petits organismes qu'ils trouvent sur la surface de la vase. Ils ont un bec court. Et ils chassent à vue. Leurs yeux sont plus gros que ceux des scolopacidés. Ils vont donc aussi se déplacer (même si c'est sur de courtes distances) pour capturer la proie qu'ils ont repérée. Ils vont courir vivement par-ci par-là, tandis que les scolopacidés se déplaceront plus lentement pour plonger leur (long) bec dans la vase et la sonder plus ou moins méthodiquement. Ici, les critères des «grands» yeux et du bec court vont permettre de classer l'oiseau dans la bonne famille et de restreindre le nombre de pages du guide de terrain à consulter pour affiner l'identification. Il restera juste à choisir entre trois gravelots, deux pluviers et un vanneau ... »

Pour arriver à une description aussi complète, détaillée et précise de cette petite note d'observation, il faut de la rigueur, du vocabulaire et de la méthode ; et avoir, comme Philippe Maintigneux, adhérent du Corif ; participé à la formation ornitho !

Des objectifs ambitieux

À partir d'une réflexion commune entre Natureparif et le Corif, la finalité principale de la formation est de

dynamiser le réseau des observateurs franciliens. L'ambition de cette formation est d'augmenter le nombre d'observateurs franciliens. Ils pourront ainsi participer à des protocoles d'étude comme le STOC (protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs, voir également Atout Parc n°7), à alimenter les bases de données naturalistes, notamment Faune Île-de-France (base de données en ligne LPO/Corif) et pourront également animer des sorties de découverte

des oiseaux et ainsi partager leur passion. Pour atteindre cette finalité, deux objectifs principaux et essentiels sont dessinés :

> donner les bases de l'apprentissage de l'ornithologie : ces bases solides permettent de connaître le vocabulaire adapté et l'anatomie des oiseaux.

> proposer une méthode d'identification des oiseaux : il n'existe pas de clé d'identification des oiseaux comme il peut en exister en botanique. La méthode proposée ici privilégie une description détaillée et précise de chaque espèce d'oiseau observée, avec des cri-

tères simples à retenir : une méthode qui permet de progresser facilement par la suite.

Pour répondre à ces objectifs et proposer une méthode facile d'approche, Nature-parif et le Corif se sont appuyés sur Valéry Schollaert et sa méthode «Formation ornitho», qui fait école en Belgique depuis plusieurs années et qui a formé des centaines d'ornithologues dans différents pays.



Vanneau huppé ©corif





Sortie ornithologique par le CORIF

Méthodologie

> Au cœur des sessions de formation

La formation est lancée dès l'hiver 2013 avec l'organisation de trois sessions de 15 jours réunissant 60 stagiaires. Un succès au rendez-vous, d'une part, du point de vue du nombre d'inscrits, et d'autre part, en ce qui concerne la satisfaction générale des stagiaires, ayant tous progressé durant la formation.

Malgré une formule très complète, le niveau de départ pour suivre les enseignements reste trop élevé pour les grands débutants. Une réflexion est menée pour proposer aux stagiaires une session réellement «débutants», leur permettant par la suite de pouvoir suivre plus aisément la formation. La création de cette session 1, encadrée par le Corif, permet la mise en place d'un véritable cursus de formation avec une progression évaluable.

Ce nouveau format est proposé aux acteurs franciliens au printemps 2014. La première session «Acquérir les bases nécessaires à l'observation des oiseaux» d'une

durée d'une semaine s'adresse à un public débutant ou «faux débutant».

La deuxième session «Identifier les oiseaux» d'une durée de deux semaines s'adresse aux amateurs qui souhaitent se perfectionner. Les deux sessions peuvent être suivies indépendamment ou en continu. Pour prolonger la formation et les temps d'échange et d'apprentissage avec les anciens stagiaires (promotion 2013), deux journées de consolidation ont été proposées. Elles ont pour objectif de poursuivre la dynamique de réseau engagée et permettent d'aller observer sur des sites ornithologiques emblématiques franciliens (Réserve Naturelle Régionale de Saint-Quentin en Yvelines et du Grand-Voyeux) et de continuer ensuite à travailler sur les groupes d'oiseaux difficiles à identifier.

Et la suite pour 2015

Toujours avec la même finalité et les mêmes objectifs, la formation ornitho est reprogrammée pour le printemps 2015.

Merci à nos partenaires, aux équipes salariées et bénévoles de Natureparif et du Corif, au formateur Valéry

FORMATIONS 2015

Informations et inscriptions (à partir du 17 novembre) au 01.48.60.13.00 et corif@corif.net.

Session 1 - « Acquérir les bases nécessaires à l'observation des oiseaux ». Lieu : en Seine-Saint-Denis du 16 au 20 mars

Session 2 - « Identifier les oiseaux ». Lieu à définir : promo 1 : du 23 au 27 mars et du 13 au 17 avril, promo 2 : du 30 mars au 3 avril et du 20 au 24 avril.

Schollaert et à tous les stagiaires pour la réussite de ces formations. Gageons que ce succès permettra à ces formations, nécessaires à une meilleure connaissance de l'avifaune francilienne, de devenir pérennes.

> Un bilan au succès grandissant

Déjà plus de 140 stagiaires ont pu bénéficier de la formation sur les deux ans. Il s'agit d'un beau succès qui redynamise fortement le réseau des observateurs franciliens et qui repose également sur la qualité des formations proposées et des contenus pédagogiques - les questionnaires d'évaluation des stagiaires faisant état de retours très satisfaisants. Un des principaux objectifs de la formation est atteint ; en plus des compétences requises pour l'identification des oiseaux sur le terrain, les participants ont acquis des connaissances relativement pointues sur l'avifaune (origines, éthologie, taxonomie...), indispensables à la compréhension des espèces et des liens qui les unissent.

La formation ornitho, c'est aussi l'occasion d'aller sur le terrain et d'observer des espèces peu communes, sur les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis par exemple : Mouettes mélanocéphales (9), Sternes pierregarins (2), Pipit des arbres (3), Épervier d'Europe (1), Faucons crécerelles nicheurs, Buses variables, Grèbes castagneux (2), Bécassines des marais (15), Pouillots fitis, Bruants des roseaux, Hirondelles rustiques, Merle à plastron (1), Cigogne blanche (1), Pic noir (1), etc.

Tussion : ouverture reportée

Dans Atout Parc d'octobre 2013, nous évoquions la possibilité d'une ouverture partielle du bois de la Tussion en 2015/2016. Celle-ci est aujourd'hui renvoyée sur la période 2019/2023.



Dans le projet d'avenir présenté en mars dernier, cette possible réouverture est reportée sur la période 2019/2023 (phase 1 du projet). Nous espérons que les finances du département permettront cette ouverture à la date au plus tôt, sachant qu'une étude permettant d'approfondir les différents scénarios d'accès sécurisés devrait être lancée prochainement. En attendant, de nombreux riverains souhaitent que le chemin latéral soit rapidement ouvert pour enfin avoir accès au Parc Forestier de la Poudrerie, situé pour presque moitié sur la commune de Villepinte... Aujourd'hui aucun accès au parc n'est possible depuis les quartiers de Villepinte et du Vert Galant.

La frange non clôturée côté est à l'abandon

Si l'essentiel du Bois de la Tussion est fermé depuis bientôt 15 ans, une frange de terrain (de 10 à 25 mètres de profondeur) reste ouverte le long

du Boulevard du Général Delestraint. Les riverains peuvent s'y promener librement mais de graves problèmes s'y posent : faute d'entretien de cet espace, propriété du Conseil général, ce sont des membres de notre association qui en effectuent régulièrement le nettoyage... ramassant de nombreux déchets... et autres bouteilles/canettes vides. Cet endroit est devenu pour certains un dépotoir où l'on jette les déchets de chantier... Il nous faut également intervenir auprès de la com-

mune pour faire vider les rares poubelles. En outre, l'absence de surveillance de cet espace favorise aussi l'installation de campements sauvages et des rassemblements d'individus bruyants qui indisposent les riverains tard le soir, voire la nuit.

Faute de gardiennage, tout est permis

Par ailleurs, plus aucun investissement n'est réalisé, comme en témoignent l'état des lisses en bois qui bordent et délimitent le site ainsi que les

énormes brèches qui ont été ouvertes, par lesquelles des voitures, voire des camions commencent à se garer. Concernant la partie fermée de la Tussion, certains riverains de la rue des fraisiers auraient investi les lieux en ouvrant leurs fonds de parcelles pour agrandir leur potager ou poulailler, de plus il ne serait pas rare de voir (et surtout d'entendre) des personnes y faire la fête ou s'y promener. Bref une appropriation "privée" d'un parc public...



CE QUE NOUS DEMANDONS :

> L'ouverture d'un accès au Parc depuis Villepinte : nous sollicitons le Conseil général pour que la réouverture du chemin latéral, ou un accès par la rue des Saules ou celle des Iris soit étudié en priorité.

> Que le bois de la Tussion et la frange ouverte bd Delestraint bénéficient des mêmes protections que le reste du parc forestier, à savoir :

- Une surveillance régulière par les gardes du parc, avec un contrôle des gens qui y pénètrent ou qui s'approprient des espaces publics,
- Un entretien réel (ramassage fréquent des ordures, vidage des poubelles),
- Le remplacement des lisses en bois par un barreaudage (grilles) identique au reste du parc et ouverture aux mêmes heures que celui-ci.

En attendant, une surveillance de la frange ouverte la nuit, par la police nationale s'avère indispensable.

LES LOGEMENTS DE FONCTION DES CADRES DE L'ANCIENNE POUDRERIE BIENTÔT VENDUS ?



Si l'horizon s'éclaircit pour la cité-jardin de la Poudrerie, il n'en va pas de même pour les logements de fonction (contremaîtres et ingénieurs) de l'ancienne poudrerie. Situées pour partie sur la commune de Livry-Gargan, face à la cité-jardin et sur celle de Vaujours (boulevard Jacques Amyot et rue Paul Vieille), les maisons sont murées au fur et à mesure des

départs des locataires. Il semblerait en effet que le propriétaire, la Délégation générale de l'armement (DGA), souhaite les mettre en vente. Outre le côté patrimonial de cet habitat, ces logements se trouvent à proximité immédiate du Parc et jouxtent même ce dernier côté Vaujours, le long de la zone nature. On ne peut donc imaginer que cette propriété ne soit plus

rattachée au Parc, comme c'était le cas lorsque la poudrerie était en activité. Cette perte d'intégrité induirait un risque important pour la pérennité de cette partie du Parc. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de notre prochain Conseil d'administration pour que les solutions permettant de protéger ce patrimoine soient étudiées avec les élus de Livry et de Vaujours.

2 gestes pour l'environnement

source www.mon-environnement.com

Chassez les mauvaises odeurs de votre logement de manière naturelle

Evitez en effet les désodorisants composés pour certains de substances allergènes voire cancérigènes et optez plutôt pour des solutions naturelles : un bouquet de fleurs, de la lavande, des huiles essentielles ou des écorces de citron ou d'orange bouillies avec de la cannelle.



Arrosez de préférence au pied des plantes

Une technique qui apporte le plus grand bien aux racines. De plus, si vous arrosez les feuilles, les gouttes d'eau peuvent avoir un effet loupe qui peut les brûler et une évaporation importante peut se produire en cas de fortes chaleurs. Pensez également au système de goutte-à-goutte qui permet d'économiser l'eau.



Martin-pêcheur et Héron

LÀ OÙ EST LA PROIE, LE PRÉDATEUR N'EST JAMAIS BIEN LOIN !

Pour preuve : depuis quelques temps la mare à l'îlot grouille de poissons (peut être parce que certains sont venus y vider leur aquarium... ceci est une autre histoire). Quoiqu'il en soit, cette abondante nourriture réjouit deux amis pêcheurs. L'un, échassier de belle taille puisque haut d'environ 1 mètre et d'une envergure moyenne d'1,80 m, est de couleur grise et porte un petit plumet sur la tête. Son cri est peu harmonieux, et le poète dit de lui qu'il a «un long bec emmanché d'un

long cou». L'autre, de la taille d'un moineau, est de couleur bleue et orangée. Son cri est strident et bref. Si son cou est court et sa silhouette ramassée, son bec est très long (environ 4 cm pour un oiseau qui ne mesure qu'une quinzaine de centimètres, bec compris).



Le vol : celui du héron cendré est lent, ou semble lent. En effet, son imposante envergure fait qu'il brasse lentement l'air et qu'il peut planer... mais 45 km/h quand même !! Quant au martin-pêcheur, il atteint la même vitesse mais dans un vol plus direct, au ras de l'eau. Il est, de ce fait, difficile à repérer !

L'alimentation : héron et martin-pêcheur pourraient déjeuner ensemble car leurs

régimes alimentaires sont quasiment identiques : poissons, batraciens, crustacés. Le héron, pas aussi difficile que le prétend le poète, ajoute quelques fois des petits rongeurs et des végétaux, à son menu. Tous deux sont de patients pêcheurs, qui préfèrent les eaux propres (plus facile pour repérer les proies) mais, leurs méthodes pour les attraper, diffèrent. Le héron lance son long cou pour propulser son long bec telle une dague ; le martin-pêcheur, fond sur sa proie telle une flèche bleue, les ailes rabattues le long du corps. Lorsqu'ils ont saisi leur proie, ils la secouent et la frappent pour l'assommer, puis l'avalent tête la première. On peut imaginer que les écailles du poisson rendraient plus difficile la descente dans l'œsophage de l'oiseau s'il était avalé dans l'autre sens... Le martin-pêcheur, lorsqu'il fait sa cour, va même jusqu'à présenter la proie, tête la première, à sa belle !

Quelle galanterie !

L'habitat : tous deux vivent auprès des eaux peu profondes : le héron, dans la partie supérieure des arbres, niche en colonies (héronnières) et construit un grand nid plat ; le martin-pêcheur, au fond d'un tunnel que, mâle et femelle creusent ensemble, dans la berge au moment de la parade nuptiale.

La reproduction : Mr et Mme Héron, qui ne se différencient que par la longueur du plumet nuchal, ont environ 3 petits par an. Les parents assurent tous les deux la couvaison pendant 4 semaines, puis le nourrissage. Mr et Mme Martin-pêcheur, eux, ne se différencient que par la tâche orange que la femelle porte sous le bec. Ils ont 7 ou 8 petits à chaque couvée, et assurent, également, tous deux la couvaison des œufs et le nourrissage des petits.

Avec de la patience, de la discrétion, vous arriverez certainement à les apercevoir ...



Le Héron pourpré bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. Il est inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux de l'Union européenne. Il est donc interdit de le détruire, le mutiler, le capturer ou l'enlever, de le perturber intentionnellement ou de le naturaliser, ainsi que de détruire ou enlever les œufs et les nids et de détruire, altérer ou dégrader leur milieu. Qu'il soit vivant ou mort, il est aussi interdit de le transporter, colporter, de l'utiliser, de le détenir, de le vendre ou de l'acheter.

piquante mais bénéfique,

l'ortie



Il en existe plusieurs espèces, dont deux au Parc : la «grande ortie» (*urtica dioica*) et la «petite ortie» ou «ortie brûlante» (*urtica urens*) de la famille des urticacées ; à ne pas confondre avec d'autres plantes présentes au parc qui lui ressemblent mais qui ne sont pas de la même famille et qui ne piquent pas, comme : l'ortie blanche (*lamium album*), l'ortie jaune (*lamium galeobdolon*), l'ortie rouge ou lamier pourpre (*lamium purpureum*), l'ortie royale (*galeopsis tetrahit*), l'ortie puante ou épiaire des bois (*stachys sylvatica*).

Depuis toujours l'ortie a été utilisée en phytothérapie (feuilles et racines) pour ses vertus dépuratives, diurétiques, astringentes, anti inflammatoires et anti anémiques. Elle est également appréciée en cuisine pour sa richesse en protéines, en oligoéléments, (calcium, fer, potassium, manganèse, zinc, phosphore, cuivre, magnésium) et en vitamines (provitamine A, vitamine B et C; c'est un aliment alcalinisant et elle perd son piquant par ébouillantage, mixage à cru, séchage à l'ombre ou confites à l'huile (après ébouillantage). Il convient de la cueillir au printemps, en dehors des zones polluées, ou plus tard en ne récupérant que les jeunes pousses avant la floraison. Elle peut être également utilisées pour confectionner des cordes, des filets ou des tissus (avec les tiges, en Europe du Nord) et encore en engrais vert, comme insecticide contre pucerons et acariens, ou comme fongicide contre le mildiou.

Bien sûr, comme son nom latin l'indique, elle pique (tige et feuilles) ; au contact avec la peau les poils en se cassant délivrent un acide silicique* mais aussi de l'histamine, de l'acétylcholine, de la sérotonine, etc... qui déclenchent une réaction allergique; Mieux vaut la cueillir avec des gants !!!

Pour la différencier des espèces qui lui ressemblent voici sa description :

-de 60 cm à 1m 50 ; sa tige est dressée, non ramifiée (si elle a échappé à la tondeuse), les feuilles sont opposées et en croix, avec des pétioles, et elles sont bordées de dents triangulaires ; les fleurs (de juin à août) sont minuscules, verdâtres, en grappes ramifiées, lâches et pendantes. La «grande ortie» a des plants mâles et femelles alors que la «petite ortie» porte des fleurs mâles et femelles sur le même pied. Ainsi si vous avez un jardin n'hésitez pas à lui réserver un espace.

Vous trouverez des compléments d'information et /ou des recettes sur les sites suivants :

- www.cuisine-campagne.com
- www.etaya.fr
- www.ja6.free.fr
- www.botanique.org
- www.plantes-comestibles.fr
- www.Phytomania.com
- www.vegecru.com

Vous pouvez également consulter le livre «quelle est donc cette fleur ?» chez Nathan.

**provenant du silicium*

Découverte Nature dans le Parc

Stage de Justine, élève au lycée du Paysage et de l'Environnement Fénelon

J'ai effectué un stage au Parc de la Poudrerie avec les Amis du Parc durant lequel j'ai appris un peu plus sur ce parc ; son histoire, la flore : je pense reconnaître le Chêne, le Charme, le Marronnier, le Pin d'Autriche, le Peuplier blanc et le Bouleau, ainsi que la faune. J'ai pu voir un écureuil de très près, j'ai aussi pu voir et reconnaître, je pense, le Pouillot Véloce, le canard Mandarin femelle, le canard colvert, des canetons, des poules d'eaux et un héron... Je n'avais jamais vu ce parc sous cet angle là. J'envisage même d'emmener ma nièce, pour qu'à son tour, elle puisse s'intéresser à la nature. **En conclusion, ce stage était juste magnifique, fabuleux !**



Henri Sellier, né le 22 décembre 1883 à Bourges et mort le 24 novembre 1943 à Suresnes, est un homme politique français. Sénateur de la Seine de 1935 à sa mort, il devient ministre de la Santé publique sous le gouvernement de Front populaire. Figure marquante de l'urbanisme français, il fonde en 1919, avec Marcel Poète, l'École des hautes études urbaines (EHEU), qui devient l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris en 1924 et qui existe toujours aujourd'hui sous le nom d'Institut d'urbanisme de Paris. Sa grande cause est l'amélioration de l'habitat des populations défavorisées.

ganisation et de planification de la banlieue. Dans le nord-est parisien la construction d'Orgemont à Epinay-sur-Seine ou de celle de Stains restent les plus emblématiques ; d'autres cependant sont inscrites dans un environnement plus large associant à la fois lieu de travail et logement de proximité. C'est ainsi que sera construite la cité-jardin de Livry-Gargan commandée par le Ministère de la Guerre à l'office public d'HBM (Habitations Bon

patrimoine unique en Seine-saint-Denis, qu'Environnement 93 et les Amis du Parc Forestier de la Poudrerie se sont associés pour raconter l'histoire de cette cité-jardin (voir également Atout Parc N°10) à l'occasion des Journées du patrimoine 2014. La remarquable exposition élaborée par la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune a pu être installée dans le Musée des poudres. La genèse des cités-jardins y est décrite,

réaménagement nécessaire pour les 27 pavillons. Prés de 50 visiteurs se sont déplacés pour ces visites. Pour certains c'était la découverte d'un lieu méconnu, dévoilant même un abandon et un entretien défaillant mal assuré par le bailleur propriétaire des lieux ; pour d'autres c'était un retour sur une vie d'enfance et des souvenirs qui ne se sont pas effacés. Monsieur le maire de Livry-Gargan est venu lui même nous assurer que la préservation de cet

urbanisme

LA CITÉ-JARDIN

de Livry-Gargan

A L'HONNEUR

C'est au début du XX^e siècle que le concept de cités-jardins s'est imposé comme un modèle global d'urbanisation sous l'influence d'Ebenezer Howard. En France la première cité-jardin est construite dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais dès 1904, et offre alors une nouvelle manière de concevoir l'habitat ouvrier. Elles s'imposent rapidement en région parisienne, où elles s'inscrivent comme un élément de réor-

Marché) de la Seine-et-Oise. Un quartier cohérent est ainsi créé de l'usine de la Poudrerie à l'ensemble des 27 pavillons construits par l'architecte Hector Caignard de Mailly. C'est pour révéler et démontrer la nécessité de conserver cet espace de vie et ce

depuis la détermination de Henri Sellier jusqu'aux chantiers de réhabilitation entrepris aujourd'hui. La visite de l'ensemble pavillonnaire proche du musée a ensuite permis à chacun de comprendre l'organisation de la cité et mesurer l'ampleur du

ensemble était l'une de ces priorités. Nous serons donc attentifs à ce projet qui correspond à la volonté de réhabilitation, affichée sur les cités-jardins de Seine-saint-Denis, la rénovation entreprise sur la cité-jardin de Stains étant pour tous le chemin à suivre.



le maire de Livry-Gargan lors de l'expo présentée au musée